



CHARTRE DE CITOYEN ECO-RESPONSABLE DU TERRITOIRE DES SAVANES



CHARTRE CITOYEN ECO-RESPONSABLE

Préambule

En accord avec sa politique de gestion de déchets a souhaité mettre en place une nouvelle campagne de promotion du compostage individuel. Nos biodéchets (épluchures de fruits et légumes, déchets de jardin...) sont une richesse, nous pouvons les valoriser sous forme d'engrais naturels. Dès lors, une distribution gratuite de 104 composteurs est prévue en début 2019. L'objectif de cette action a pour visée la réduction de la production de déchets par la valorisation des déchets organiques.

Dans le même cadre, les personnes s'inscrivant dans cette démarche écocitoyenne sont tenues de pratiquer le tri sélectif dans leurs foyers et sont conviés à mettre en place toutes autres actions visant à prévenir ou à réduire la production de déchets.

FICHE DE DOTATION

Je soussigné(e),

Madame..... Monsieur.....

Adresse du logement :

N° de la personne à contacter :

E-mail :

J'habite :

une maison avec jardin

un appartement ou une maison individuelle sans jardin (préciser la superficie du jardin) :

Nombre de personnes dans le logement (préciser la quantité par tranches d'âge :

0 – 3 ans 12 – 16 ans 40 – 60 ans

3 – 7 ans 16 – 25 ans 60 ans et plus

7 – 12 ans 25 – 40 ans

Je m'engage à être un citoyen éco-responsable par la mise en place d'actions de prévention au sein de mon foyer et dans ma vie quotidienne en vue de :

Valoriser des déchets organiques via le compostage domestique

Valoriser les déchets en mettant en place le tri sélectif

Diminuer la quantité de courriers non lus via l'apposition de Stop pub sur votre boîte aux lettres

La diminution de la quantité de couches jetables en favorisant l'utilisation des couches lavables

Toutes autres actions visant à limiter voire à réduire la production de déchets

J'atteste de l'exactitude des informations fournies. Je reconnais avoir pris connaissance du présent document et m'engage à honorer les engagements pris dans la présente charte et notamment à la bonne utilisation du matériel délivré par la collectivité.

Article 1- Objet de la présente charte

La présente charte a pour visée la sensibilisation, la prévention de la production de déchets et la gestion des déchets des ménages sur le territoire des Savanes. D'une part, elle définit les engagements réciproques de la CCDS et des ménages s'inscrivant dans le dispositif de citoyen éco-responsable et d'autre part permet la mise en place de solutions adaptées pour la réduction de la production de déchets, la finalité étant d'impulser, voire de renforcer l'éco-responsabilité des administrés du pays des Savanes.

Les citoyens éco-responsables s'engagent à adopter un comportement éco-exemplaire par la mise en œuvre de plusieurs actions en faveur de la prévention à la production de déchets sur le territoire des Savanes. Les différentes actions se déclinent ci-dessous :

- ✓ La valorisation des déchets organiques via le compostage domestique
- ✓ La diminution de la quantité de courriers non lus via l'apposition de Stop pub sur les boîtes aux lettres
- ✓ La valorisation des déchets recyclables en mettant en place le tri sélectif des emballages et verre
- ✓ La diminution de la quantité de couches jetables en favorisant l'utilisation des couches lavables
- ✓ Mettre en place d'autres gestes de réduction des déchets (consommation écoresponsable en évitant les suremballages, réemploi, utilisation de piles et accumulateurs recyclables, utilisation de sacs réutilisables, consommation d'eau du robinet au détriment des bouteilles d'eau, limitation du gaspillage alimentaire...);
- ✓ Témoigner sur l'opération dans les médias locaux, journal, ou dans le cadre de manifestations sur la gestion des déchets
- ✓ Toutes autres actions visant à limiter voire à réduire la production de déchets

Article 2- Obligations des citoyens éco-responsables

Les citoyens éco-responsables s'engagent à mettre en œuvre les actions pour lesquelles ils se sont inscrits. Ils s'engagent notamment à :

- ✓ Mobiliser et sensibiliser l'ensemble des membres de leur foyer et notamment les enfants à l'adoption et l'acceptation des gestes de prévention ;
- ✓ Adopter les gestes de prévention et les pérenniser ;
- ✓ Autoriser l'accès à leur domicile aux agents de la CCDS pour le suivi du dispositif citoyen éco-responsable ;
- ✓ Faire remonter les éventuelles contraintes ou problématiques qui les empêcheraient de mener à bien des actions de prévention ;
- ✓ Suivre les indications mentionnées dans la documentation remise (guide pratique du compostage, fiche technique et procédure de lavage des couches lavables, mémo...)
- ✓ Utiliser le matériel délivré pour l'habitation se situant sur la CCDS ;

Article 4 – Engagements de la CCDS

En accord, avec les actions principales proposées dans le cadre de la présente opération, la CCDS s'engage à mettre à disposition des foyers désireux des outils de prévention permettant de contribuer à la réduction de la production de déchets :

Action	Matériel remis	Quantité
Couches lavables	Aide à l'acquisition de kits de couches lavables à hauteur de 50% de la valeur de l'achat (plafonné à 250 €)*	-
Stop pub	Etiquette autocollante « Stop pub »	1
Compostage	<u>Famille de 1 à 3 personnes</u>	
	Composteur 400 L	1
	Bioseau 8L	1
	1 grille de fond	1
	1 guide du compostage	1

La CCDS s'engage à :

- ✓ Mettre à disposition gracieusement le matériel précité permettant la mise en place des gestes préventifs ;
- ✓ Fournir les documents de sensibilisation ainsi que la documentation relative à l'utilisation du matériel remis (consignes de montage du composteur, fiches techniques, mode d'emploi, procédures de lavage des couches lavables, mémotri...);
- ✓ Former et informer sur la mise en application des gestes de prévention ;
- ✓ Apporter une assistance à domicile au besoin ;

Article 5- Résiliation de la charte

En cas de non-respect des obligations évoquées, la CCDS se réserve le droit de récupérer le matériel mis à disposition.

Fait à, le

Signature de la personne référente du foyer (précédée de la mention lu et approuvée)